



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2026 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**382-03-26 Règlement # 382-03-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or**

Ce règlement a pour objet d'encadrer l'occupation et l'entretien des bâtiments dans les territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes.

Fait à Val-d'Or, ce 20 avril 2026

*Original signé* \_\_\_\_\_

La greffière de la MRC,  
Me Marie-Hélène Bastien